

COMMUNIQUE DE PRESSE

ALTERNATIVE TELECOM DEFINIT SES PROCHAINES PRIORITES

Paris, le 20 février 2020

A l'occasion de son Assemblée générale du 28 janvier dernier, Alternative Télécom a renouvelé son Bureau et a nommé un nouveau Président, M. Pierre Bontemps, Président fondateur de Coriolis Télécom. Les membres d'Alternative Télécom ont salué le travail accompli depuis plusieurs années par le précédent Bureau, présidé par M. Jacques Bonifay, CEO de Transatel.

Mobile : la 5G, des avancées notables pour les MVNO

Alternative Télécom se félicite de l'intégration d'engagements notables dans les futures licences 5G, en vue de l'accueil des opérateurs de services mobiles (MVNO). Cela a été rendu possible grâce aux travaux menés pendant plus d'un an avec l'ARCEP et les pouvoirs publics pour l'élaboration du cahier des charges 5G.

Si ces engagements d'accueil visent à permettre aux MVNO d'entrer dans une nouvelle phase de développement, les membres d'Alternative Télécom restent toutefois vigilants sur deux points essentiels : l'adoption effective de ces engagements par les différents candidats, d'une part, et leur mise en œuvre rapide, impliquant leur suivi et leur contrôle ultérieur par le régulateur, d'autre part.

Très haut débit : Priorité au déblocage de la fibre optique

Les membres d'Alternative Télécom s'investissent quotidiennement dans cette mission de numérisation des territoires. En tant qu'acteurs alternatifs, nos entreprises s'inscrivent dans une innovation permanente pour servir le grand public et les entreprises, tout en assurant leur mission de proximité.

« Si on ne donne pas aux opérateurs alternatifs les moyens de se développer par la mise en place d'une saine concurrence sur le marché, nous risquons d'assister à un ralentissement de l'adoption du Très Haut Débit dans les territoires, paralysant l'essor de toute une économie numérique », souligne Pierre Bontemps, Président d'Alternative Télécom.

Ainsi, les membres d'Alternative Télécom en appellent au régulateur et aux pouvoirs publics pour que soit rapidement mis en place des offres de gros d'accès activé compétitives sur le marché FttH, dans les zones très denses et moins denses, d'initiative tant privée que publique, où les conditions d'égal accès au marché, notamment vers le grand public, pour les opérateurs alternatifs ne sont pas assurées.

Le rapport sur *La couverture numérique du territoire* établi par Madame Laure de la Raudière et Monsieur Eric Bothorel, publié en janvier dernier, est par ailleurs révélateur du besoin urgent de libérer l'accès aux réseaux à très haut débit *via* ces offres de gros. Le rapport pointe notamment – au même titre que toutes les parties prenantes privées et publiques depuis plusieurs années – les nombreuses défaillances du marché « entreprise », qui ne parvient toujours pas à s'ouvrir à la concurrence.

Alternative Télécom est convaincue que seule la mise à disposition d'accès activés à des tarifs abordables sur l'ensemble du territoire permettra d'accroître la concurrence sur le marché de détail, et cela, au bénéfice de l'innovation et du développement d'une offre de services riche et diversifiée.

A propos d'Alternative Télécom :

L'Association Alternative Télécom rassemble les opérateurs télécoms alternatifs, opérant sur les marchés fixe et mobile. Ils ont créé plus de 4000 emplois en France et représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros en 2018.

Plus d'informations sur : https://www.alternativetelecom.fr/#

Contact: Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association Alternative Télécom

Tel.: 01 53 45 91 91 ou 06 07 31 51 26

Caroline Blanchard, Association Alternative Télécom

Tel.: 01 53 45 91 91 ou 07 57 50 30 08